

Village



Petite enfance: l'inauguration



L'havre de Saint-Germain



Atelier 1er secours



Sommaire

p.3

- Le 74^{ème} anniversaire du 8 mai 1945
- Nos jeunes Porte-Drapeaux prennent la relève

p.4/5

- · La fête des Mères
- Relais Parents Assistantes Maternelles Antenne de Saint-Germain

p.6/7

Petite Enfance : inauguration de l'Antenne de Saint-Germain

p.8/9

Fête des écoles et kermesse

p.10/11

- · Assainissement non collectif
- · Jardin des Nounous

p.12/13

Gamins-Gamines

p.14/15

- · Gamins-Gamines
- ISA
- · Les Amis du donjon de Bouillon Viéville

p.16/17

· L'havre de Saint-Germain

p.18/19

- Point Relais Lecture Eric de Buzelet
- Braderie de livres
- Côté cuisine

p.20

L'agenda

Votre mairie vous accueille

I Place de Gaulle 27320 St-Germain-sur-Avre

HORAIRES D'OUVERTURE Lundi et jeudi

de 16h00 à 18h00 et les 1^{er} et 3^{ème} samedis du mois de 9h00 à 11h00.

En dehors de ces heures d'ouverture au public, une permanence téléphonique est assurée du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30. **Tél. 02 32 58 07 76**

En cas d'urgence le soir et le week-end : 06 49 41 88 30

Fax 02 32 58 26 79

mairie@stgermainsuravre.fr Votre mairie en ligne : http://saintgermainsuravre.jimdo.com

Le mot du Maire

n cette période estivale avec des températures particulièrement chaudes qui durent depuis plusieurs jours, nous avons tendance à laisser nos portes et fenêtres ouvertes, ce qui occasionne



certaines nuisances. Soyons tolérants ! Mon édito sera consacré essentiellement aux nuisances sonores.

On parle de nuisance sonore dès lors qu'elle revêt un caractère manifeste. L'article R.1336-5 du Code de la Santé Publique dispose qu'aucun bruit particulier ne doit par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.

En matière de nuisances sonores, le Code de la Santé Publique distingue :

- Les bruits de comportement, soit tous les bruits provoqués de jour comme de nuit
 - par un individu locataire, propriétaire ou occupant (cris, talons, chants...)
 - par une chose (instrument de musique, sono, outils de bricolage ou de jardinage, pétards et feux d'artifice, pompes à chaleur...)
 - par un animal (aboiements de chien...).

Selon l'article L.2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, les bruits de comportement sont sanctionnés par des contraventions conformément au code de procédure pénale (article L.1312-1 du Code de la Santé Publique).

• Les bruits de chantier

Les infractions au Code de la Santé Publique peuvent être constatées également sans mesure acoustique pour les bruits de chantier dans les conditions décrites à l'article R.1336-10 (infraction de 5ème classe art.R1337-6).

• Mesures acoustiques : bruits des activités professionnelles ou sportives, culturelles et de loisir.

Dès lors que le bruit de voisinage est lié à une activité professionnelle, culturelle, sportive (moto-cross, karting...), le constat de la nuisance doit comporter une mesure acoustique (art.R.1336-6 à 9 du Code de la Santé publique).

Je vous souhaite une bonne lecture et de bonnes vancances.

Francis Gautier.

Etat civil

Naissances

- Angelina GAZILLE, 29 avril 2019
- Louis BOCHEREAU, 11 juillet 2019
- Logan QUENTIN, 13 juillet 2019

Mariage

• Damien TRAVANI et Chloé MAUDHUIT, 11 mai 2019



Vie communale

Le 74^{ème} anniversaire 8 mai 1945

e 8 mai 1945 fut signé à Berlin l'acte solennel de capitulation sans condition de l'Allemagne nazie, qui mettait fin à la seconde guerre mondiale. Ainsi s'achevaient les années de terreur, de souffrance, de spoliation irréparable et de privations. Aujourd'hui, devant ce monument aux morts, nous commémorons avec émotion le 74^{ème} anniver-

saire de la victoire des forces alliées contre le nazisme et la barbarie.

« Un peuple qui oublie son histoire est un homme qui perd conscience». Aussi, pour pas perdre cette conscience, nous devons nous souvenir aujourd'hui, demain, toujours, de ce que signifie ce 8 mai 1945.»









Mos jeunes Porte-Drapeaux prennent la relève

« Jeunes Porte-drapeaux participaient à la relève... Pour que sous l'Arc de Triomphe, la Flamme ne s'éteigne jamais! »



Benjamin CRAPET



Tracy BOUILLOT





Pauline CHATEAL

pour sauvegarder « le Devoir de Mémoire ».

Ces jeunes Porte-Drapeaux doivent exercer la fonction avec dignité et constance, et être fidèles à leur engagement par tous les temps. Ils sont l'emblème de notre pays, de son passé, de ses faits de gloire, de ses engagements passés, actuels et futurs.

Par cette mission hautement honorifique, les Porte-Drapeaux rendent hommage au nom de la Nation par le drapeau, au nom des combattants et des disparus.

Vie communale



---- La fête des Mères

e 26 mai, comme chaque année, Monsieur le Maire Francis Gautier et le conseil municipal ont rendu hommage aux mamans présentent accompagnées de leurs enfants.

Après le discours sur l'éducation et l'épanouissement des enfants, les mamans ont reçu une rose et la cérémonie s'est terminée par le verre de l'amitié.







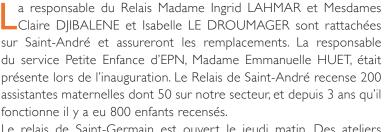




Relais Parents Assistantes Maternelles Antenne de Saint-Germain







Le relais de Saint-Germain est ouvert le jeudi matin. Des ateliers d'éveil sont proposés aux assistantes maternelles et aux enfants : jeux découverte, espace d'éveil, activités manuelles, manipulation de l'eau, du sable et de la semoule.

Le jeudi après-midi un accueil administratif est proposé aux assistantes maternelles concernant leurs congés payés, leurs déclarations d'impôts.... ainsi qu'aux parents pour la recherche d'un mode de garde, les pré-inscriptions en crèches « Guichet unique » et la liste des assistantes maternelles disponibles. Des informations sont données aux parents concernant les contrats de travail, les congés payés, les avenants de fin de contrat et les calculs d'indemnités.

En octobre un stage d'urgence pédiatrique sera organisé pour les assistantes maternelles ainsi que des soirées thématiques sur l'éducation des enfants et les contrats de travail.

Une infirmière de PMI est présente à Verneuil pour l'accueil des familles et des assistantes maternelles. Madame LANOS délivre les agréments aux assistantes maternelles.

Les horaire d'ouverture du Relais : **jeudi de 9h15 à 10h45** et l'accueil administratif **de 13h30 à 18h00** sur rendez-vous au **06 24 72 21 96**.







Ingrid LAHMAR



Emanuelle HUET



Claire DJBALENE, Ingrid LAHMAR et Isabelle Le DROUMAGUER

Infos Mairie

Petite Enfance : inauguration de l'Antenne de Saint-Germain









onsieur Francis GAUTIER, en présence de Monsieur Guy LEFRAND, Maire d'EVREUX et Président de l'Agglo Evreux Portes de Normandie, a inauguré le Relais Parents Assistants Maternels. Madame la Sénatrice Nicole DURANTON ne pouvant être présente le jour de l'inauguration, est venue visiter la veille le Relais Petite Enfance. De nombreuses autres personnalités et invités

étaient également présents : Monsieur Claude ROYOUX, Maire de Marcilly-sur-Eure et Vice-Président d'EPN en charge de la petite enfance, enfance et jeunesse, Monsieur Serge DUTREMÉE, Maire de





Installation - Entretien - Dépannage - Salle de bain clé en main

29, rue des Cèdres, lieu dit Le Brémien - 27770 ILLIERS L'ÉVÈQUE Fixe : 02 37 48 94 88 - Mobile : 06 59 89 28 58 plomberie.guillon@orange.fr

C.C. Impressions

Imprimerie typo-offset
Claude CHOPIN

- Bulletins, Tampons
- Prospectus, Affiches
- Panneaux publicitaires
- Imprimés commerciaux
- Cartes de visite, de commerce
- Faire-part de naissance, de mariage

19, Rue de la Roberdière 61190 Saint-Maurice Les Charencey

Tél/Fax : 02 33 83 34 48 E-mail : chopinclaude@orange.fr

Port.: 07 86 67 92 55

Courdemanche, Madame Jocelyne NÉANT, Adjointe au Maire de Courdemanche et Vice-Présidente du SIS de St-Germainsur-Avre Courdemanche, Monsieur Joël CLOMENIL, Maire d'Illiers-l'Evêque, Monsieur Christophe ALORY, Maire de Moisville, Madame Emmanuelle HUET, responsable du service Petite Enfance d'EPN, la responsable du Relais Madame Ingrid LAHMAR et Mesdames Claire DIBALENE et Isabelle LE DROUMAGER qui sont rattachées sur Saint-André.

La visite a continué dans les salles de classe de l'école et un vin d'honneur a été servi à toutes les personnes présentes.













17, RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE 28380 ST-RÉMY-SUR-AVRE

0 820 834 089 Service 0,12 €/min + prix appel



60, RUE CHARLES RENARD 28350 ST-LUBIN DES JONCHERETS

0 820 834 090 Service 0,12 €/min + prix appel

Infos Mairie

Fête des écoles et kermesse

Samedi 29 juin, les écoles organisaient, cette année à Courdemanche, le spectacle de fin d'année. Avec la canicule, les festivités ont débuté une heure plus tôt afin d'épargner les enfants et les spectateurs.





















Mme Leterme, directrice de l'école de Saint-Germain, a commencé par donner la parole à Mme Gaspard, présidente de l'association Gamins-Gamines. Celle-ci a expliqué que l'association était en danger de fermeture si aucun parent ne se présentait pour renouveler le bureau lors de l'Assemblée Générale du 20 septembre, à la salle des associations de Saint-Germain. Elle a aussi rappelé que cette association permettait d'offrir aux enfants des manifestations comme Halloween, le Carnaval ainsi que le Spectacle de Noël, mais que l'argent récolté permettait aussi de faire des dons aux écoles pour les aider dans la réalisation de leurs projets (renouvellement des jeux, participation aux voyages scolaires...). A cette occasion, un chèque de 400 euros a été remis à chacune des écoles.

Le spectacle a ensuite commencé sous les yeux attendris des parents. Encore une fois un bel investissement des maîtresses et des enfants qui nous ont offert un spectacle magnifique.





A la fin, Mr Dutremée, Maire de Courdemanche, a pris la parole et a invité tout le monde autour d'un pot de l'amitié. La journée s'est poursuivie par la kermesse organisée par les maîtresses de Courdemanche. Une belle participation des parents et des enfants malgré la grosse chaleur. Tous les bénéfices de cette journée seront mis de côté pour le financement du voyage scolaire en septembre 2020.







Infos Mairie

Assainissement non collectif



Acheteur ou vendeur d'une maison,

ce qu'il faut savoir

Si votre maison n'est pas reliée au réseau public de collecte des eaux usées communément appelé « tout-à-l'égout », vous devez avoir votre propre installation d'assainissement individuel (type fosse septique par exemple) et respecter certaines règles pour être en conformité avec la réglementation. En effet, les rejets d'eaux usées (toilettes, douches, eaux de vaisselle...) peuvent présenter des risques pour l'environnement ou la santé des personnes si votre installation est défectueuse ou mal entretenue. Elle doit être régulièrement contrôlée par le service public d'assainissement non collectif (SPANC) et faire l'objet, si nécessaire, de travaux de réhabilitation.

En cas de vente, des démarches sont à accomplir, à la fois par le vendeur et par l'acquéreur pour vérifier la bonne conformité de l'installation et, le cas échéant, engager des travaux.

D LE RÔLE DU NOTAIRE

Lors de l'acquisition d'un bien immobilier, le notaire procède aux vérifications des pièces nécessaires à la rédaction de l'acte de vente; notamment celles concernant le diagnostic d'assainissement non collectif (ANC). Il peut ainsi conseiller le vendeur, au regard de la responsabilité des vices cachés, ou l'acquéreur, vis-à-vis de l'obligation de mise en conformité de l'installation d'assainissement non collectif.

www.notaires.fr

Pour en savoir



www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr

www.legifrance.gouv.fr

Arrêté du 7 septembre 2009 modifié par l'arrêté du 7 mars 2012, arrêté du 27 avril 2012, décret n° 2012-274 du 28 février 2012 - Permis de construire





mi

Quelles démarches?



• Le propriétaire-vendeur doit fournir au notaire un rapport de visite du SPANC, daté de moins de 3 ans, attestant du contrôle de la conformité de son installation d'assainissement. Ce document est à annexer à la promesse de vente.

Si aucun contrôle n'a jamais eu lieu ou que le délai de validité de 3 ans est dépassé, le propriétaire- vendeur doit contacter le SPANC afin – qu'à ses frais – un contrôle soit réalisé et disposer ainsi du document exigible.

•Le futur acquéreur doit pouvoir disposer du rapport de visite du SPANC précisant l'état de l'installation d'assainissement le plus en amont possible de la vente et ce avant la signature de la promesse de vente. Ainsi, il saura s'il doit engager des travaux au cas où le vendeur ne les aurait pas faits avant la vente

Pour les travaux

Si le rapport de visite joint à l'acte de vente stipule une nonconformité, des travaux doivent étre réalisés dans l'année suivant la vente. Le nouveau propriétaire contacte son SPANC et lui soumet le projet de réhabilitation de son installation. Le SPANC doit attester de la conformité du projet avant toute réalisation de travaux. Il vérifiera par la suite leur bonne exécution.

: LES ÉLÉMENTS CONTENUS : DANS LE RAPPORT DE VISITE

Le SPANC établit un diagnostic de votre installation en précisant si elle présente ou non des dysfonctionnements et/ou des risques pour la santé ou l'environnement. En cas de problèmes constatés, des travaux de mise en conformité de l'installation sont nécessaires.

LE DIAGNOSTIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF EST OBLIGATOIRE

Depuis le 1^{et} janvier 2011, au moment de la signature de l'acte de vente, le diagnostic d'assainissement non collectif est à joindre au dossier de diagnostic technique au même titre que d'autres diagnostics immobiliers tels que le diagnostic de performance énergétique, électricité, plomb, amiante, etc.

C'est le rapport de visite du SPANC, daté de moins de 3 ans, qui fait état de diagnostic d'assainissement non collectif. La vente n'est normalement pas envisageable sans ce document.

QUI PAYE QUOI EN CAS DE TRAVAUX OBLIGATOIRES ?

Les travaux de mise en conformité de l'installation avant la vente sont à la charge du propriétaire-vendeur. Ce dernier peut néanmoins décider de ne pas les faire. Dans ce cas, il en informe le futur acheteur qui décidera ou non d'acquérir le bien en l'état. Les travaux peuvent alors faire partie de la négociation financière. Dans tous les cas, ils devront être réalisés au plus tard 1 an après la signature de l'acte de vente.

D LE SPANC, QU'EST-CE QUE C'EST ?

C'est le service public d'assainissement non collectif. Le SPANC est chargé d'effectuer les contrôles obligatoires des installations d'ANC (projet de travaux, bonne exécution des travaux, contrôle du bon fonctionnement et de l'entretien). C'est le seul service habilité à fournir le document exigible en cas de vente.

Les coordonnées du SPANC de votre territoire sont disponibles en mairie.

istère de l'Écologie, du Developpement du able et de l'Energie.

Vie associative

^{---→} Jardin des Nounous





Départ pour la maternelle

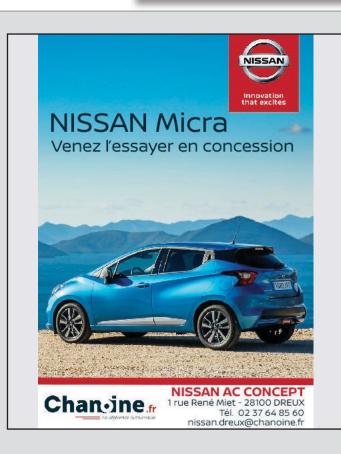
A u square de Toisley nous avons fêté le départ pour l'école de nos petits bambins, autour d'un goûter de viennoiseries et de boissons qui étaient les bienvenus sous un soleil radieux. Les enfants ont reçu un cadeau ainsi qu'un diplôme pour leur entrée à l'école. Le départ

des grands nous annonce l'arrivée de nouveaux petits.

Parents, si vous avez besoin d'une nounou agréée contactez la Mairie ou le Relais Parents Assistantes Maternelles.







William ROUSSEAU MAÇONNERIE GÉNÉRALE



- COUVERTURE
- CARRELAGE
- NEUF & RÉNOVATION
- ISOLATION
- TERRASSEMENT A LA MINI-PELLE

Le Plan du Mineray - 28250 LA PUISAYE Tél. **02 37 37 53 57** - Port. **06 14 75 21 17**

Fax 02 37 37 56 87

Email: rousseauwilliam@wanadoo.fr

Siret: 418 220 455 00012 - APE 452 V

Vie associative

^{···} Gamins-Gamines

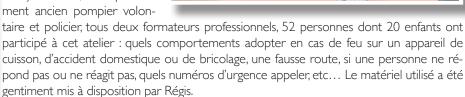
Atelier formation I er Secours

'association a organisé le samedi 18 mai à la salle des associations un atelier : « Savoir réagir face à un accident domestique ». Une véritable journée marathon



pour nos deux intervenants, Régis et François-Xavier, ainsi que pour les personnes qui les ont aidés : Stéphanie, Sabrina, Emmanuelle, sans oublier les membres de l'association présents ce jour-là.

Sous les conseils de Régis et François-Xavier, respectivement ancien pompier volon-



Un excellent retour des participants à l'atelier, et la journée s'est terminée par un pot de l'amitié pour remercier les intervenants. Régis se dit prêt à recommencer l'expérience, aux bénéfices du plus grand nombre (petits et grands).

L'argent récolté lors de cet atelier sera intégralement investi dans l'achat des tickets de manège qui seront offerts aux enfants des écoles lors du prochain Marché de Noël.

















RÉGIS LECLERE FORMATEUR SÉCURITÉ



la **Gamins** demande de **LECLERE** Gamines, Régis animé avec son épouse Stéphanie des ateliers savoir réagir face accident domestique. Il était accompagné par François-Xavier, policier formateur à l'Ecole Nationale de Police d'Oissel formateur et secourisme, également assisté Sabrina ainsi que nombreux bénévoles.

Régis a été bénévole à La Croix-Rouge au lycée puis appelé sous les drapeaux au sein de la sécurité civile en Corse, ensuite dans la sécurité des biens et des personnes, puis il s'engage au sein des commandos parachutistes de l'air.

quitte l'armée pour se Ш marier et fonder une famille. Il a ensuite occupé des postes d'administrations sein départementales, sociétés privées dans la prévention des risques professionnels, la sécurité et le secourisme. Il devient volontaire chez les sapeurs-pompiers du Vald'Oise et monte une activité d'autoentrepreneur dans la formation, l'audit et le conseil aux entreprises dans son cœur de métier qu'il exerce seul ou en collaboration avec des associations ou organismes de formations agréées.

Vie associative







Apéritif et barbecue

Vendredi 28 juin au soir, l'association organisait à l'attention de ses adhérents un apéritif pour les remercier de leur participation aux manifestations organisées durant l'année, à la salle des fêtes de Courdemanche. Un grand barbecue a été mis à disposition par la mairie de Courdemanche pour celles et ceux qui souhaitaient manger sur place. Une trentaine de personnes étaient présentes, dans une bonne ambiance pour passer une agréable soirée.













--- ISA

Expo-vente

omme chaque année à la salle des associations, l'ISA a mis en vente ses créations de l'année. Beaucoup de choix pour offrir des cadeaux aux amis, aux enfants et à la famille à petits prix. Il y avait également une vente de bijoux.







Les Amis du donjon de Bouillon Viéville



Si vous désirez découvrir le donjon bâti à Saint-Germainsur-Avre par l'artiste-peintre Didier Lobert de Bouillon Viéville au XXème siècle, faites-vous connaître auprès de Yolande Paris qui coordonnera une visite : pamyola@live.fr - 06.74.30.33.08

Portrait

L'havre de Saint-Germain



édric SAVOYE, natif du Jura, a travaillé pendant 19 ans en région parisienne dans

l'hôtellerie et la restauration (Campanile, Foresthill), dans différents services de direction. Son souhait était de s'éloigner de Paris et de reprendre un établissement déjà existant dans l'ouest parisien (gîte, chambres d'hôtes). C'est tout naturellement qu'après avoir visité plusieurs sites, il a eu un coup de cœur pour la propriété, 3 Place de l'Eglise à Saint-Germain, où il a déposé ses valises le ler février 2019.



L'havre de Saint Germain

Il travaille avec « Gîtes de France » et « l'Agglomération d'Evreux Portes de Normandie » dans le cadre d'un partenariat contribuant au développement de l'attractivité du territoire et des communes, avec la mise en place d'une labélisation pour l'accueil des pêcheurs, randonneurs et cyclistes. Une licence 3









et une licence restaurant sont en cours d'obtension afin de pouvoir ouvrir une table d'hôtes réservée aux clients dormants dans les chambres d'hôtes.

Actuellement il loue un 2 gîtes meublé, le 1 er classé 3 épis pour 2 à 3 personnes (jusqu'à 5 personnes avec le canapé convertible) en rezde-jardin, et le second 2 épis pour 2 personnes à l'étage. Il a décoré et aménagé le gîte du bas pour le rendre plus accueillant et plus moderne. Pour 2020, le but de Cédric est de modifier l'intérieur de la longère afin de créer 2 chambres d'hôtes pour 2 personnes ainsi qu'une chambre d'hôte familiale (jusqu'à 4 personnes). Son intention est de louer à la nuitée, à la semaine, au week-end ou en location longue durée (en fonction des demandes) et de faire classer ses nouvelles chambres d'hôtes en 3 épis auprès de Gîtes de France. Au total l'ensemble comprendra 14 lits. Une table d'hôtes où seront servis entre autres des produits locaux viendra compléter l'offre hébergement.

Dès la fin de ses travaux, Cédric fera une journée portes-ouvertes afin de présenter ses réalisations aux Germinois.









Dépannage Informatique

Laurent CLAY

Site: http://info-moving.com Tel: 07 84 17 13 03 - Mail: contact@info-moving.com



Installation/réinstallation d'O.S. (Windows)
Sauvegarde/clonage de disque dur
Maintenance matérielle/logicielle
Diagnostic PC
Montage PC
Conseil

Facebook: @InfoMoving.Clay Instagram: @infomoving - Twitter: @InfoMoving2





Retouches
Travaux d'aiguilles
Broderies
Nadège Roix

тél.: +33(0)2 32 32 40 15 моь: +33(0)6 21 82 28 31

Email: roixnadege@hotmail.fr

Du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h/ Samedi 9h à 12h

39, rue de Normandie-Toisley - 27320 St Germain-sur-Avre

Point Relais Lecture

Eric de Buzelet



- Deux Sœurs David Foenkinos
- J'ai dû rêver trop fort Michel Bussi
- La Vie secrète des écrivains Guillaume Musso
- Les Gratitudes Delphine de Vigan
- Les Sept Mariages d'Edgar et Ludmilla - Jean-Christophe Rufin
- Art et Décès Sophie Henaff
- La Cerise sur le Gâteau Aurélie Valognes
- La Dernière Chasse Jean-Christophe Grangé
- Le Tigre Joël Dicker
- M, Le Bord de l'Abîme Bernard Minier
- Pas Dupe Yves Ravey
- Toujours plus haut Marie Kuhlmann



Braderie de livres

e 2 juin l'ère braderie de livres à la salle des associations avec l'exposition de l'ISA. De nombreux livres et de très belles figurines étaient proposés à l'achat.









Côté cuisine

Tarte aux légumes râpés

Ingrédients pour 4 personnes

- I pâte feuilletée
- 1-2 courgettes selon la taille
- 2-3 carottes selon taille
- Dés de jambon
- 2 œufs
- 200 ml de lait
- Epices : herbes de Provence, curcuma, paprika, sel, poivre, graines de sésame noir.

Recette



- 1. Eplucher les carottes, laver les courgettes, et les râper à l'aide un robot.
- 2. Mettre le four en chauffe à 180°C.
- 3. Mettre la pâte feuilletée dans un moule, déposer au fond les dés de jambon, puis les courgettes/carottes râpées.
- 4. Battre les œufs, le lait et les épices et recouvrir les légumes.
- 5. Mettre au four 40 minutes à 180°C.
- 6. Servir tiède ou froid, accompagné d'une salade.













Ier SEPTEMBRE

Ball-trap organisé par la Société de chasse.

13 SEPTEMBRE

AG du Jardin des Nounous à la salle des associations à 19h30.

15 SEPTEMBRE

La Route des Moissonneurs organisée par l'ASSGA.

20 SEPTEMBRE

AG de Gamins Gamines à la salle des associations à 18h30 avec apéritif pour les nouveaux adhérents.

6 OCTOBRE

Foire aux jouets et à la puériculture

organisée par le Jardin des Nounous à la salle des fêtes. Réservations Sabrina 06 65 05 12 47

12 OCTOBRE

Soirée dansante organisée par l'ASSGA. Réservations Didier Perchon 06 88 17 41 59

26 OCTOBRE

Boum d'Halloween organisée par Gamins Gamine à 15h salle des fêtes de Courdemanche.

23 ET 24 NOVEMBRE

Marché de Noël à la salle des fêtes et sous chapiteaux.

I er DECEMBRE

Spectacle de Noël de Gamins Gamines à la salle des fêtes de Saint-Germain. Ouverture des portes à 14h30, suivi d'un goûter.

« Mon Village »

Directeur de la Publication : Francis GAUTIER - Rédacteur en Chef : Patrice LECOURT Crédit photographique : Patrice LECOURT, Fanny ENGEL, Gîtes de France, Stéphanie LECLERE Rédacteurs de ce numéro : Monique LECOURT, Fanny ENGEL, Régis LECLERE.

Mise en page et Impression : CC Impressions - Tél. 02 33 83 34 48



